

Plan Communal de Développement (PCD) De la commune rurale de Bleida

REGION : SOUSS MASSA DARAA

PROVINCE : ZAGORA

CERCLE : ZAGORA

CAÏDAT : TINZOULINE

Approuvé lors de la délibération communale du 30 Aout 2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1: RAPPEL DU CONTEXTE ET LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PCD	3
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PCD	3
1.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME PAPCO	4
1.3. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	4
1.3.1 Phase de préparation et du lancement du programme.....	6
1.3.2 Phase de diagnostic territorial.....	6
1.3.3 Phase de concertation et d'échange	7
1.3.4 Phase de renforcement des capacités des acteurs locaux.....	8
1.3.5 Phase de Processus de la planification.....	9
1.3.6 Phase opérationnelle	9
1.3.7 Phase de communication.....	9
CHAPITRE 2 : LES ELEMENTS CLE DU DTP DE LA COMMUNE RURALE DE BLEIDA	11
2.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	11
2.2 PRINCIPAUX RESULTATS DU DTP.....	12
2.2.1 Ressources naturelles	12
2.2.2 Démographie.....	13
2.2.3 Activités économiques.....	14
2.2.4 Services sociaux et infrastructure de base	17
2.2.5 Capacités financière de la commune, gouvernance locale et dynamique d'acteurs	19
CHAPITRE 3 : PLANIFICATION STRATEGIQUE PARTICIPATIVE.....	21
3.1 VISION DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	21
3.2 AXES STRATEGIQUES.....	21
3.3 CADRE LOGIQUE	21
3.4 SYNTHESE DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION :	25
3.5 MATRICES DE PLANIFICATION.....	25
CHAPITRE 4 : DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE	45
4.1 PLAN DE COMMUNICATION	45
4.2 MOBILISATION DES FONDS ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS	47
4.3 SUIVI ET EVALUATION.....	47
4.3.1 Le suivi.....	47
4.3.2 L'évaluation.....	48
4.4 ORGANISATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	48
4.4.1 La structure de pilotage.....	49
4.4.2 La structure opérationnelle.....	50
4.4.3 Les groupes de travail.....	50
4.4.4 La coordination de la mise en œuvre.....	51

INTRODUCTION GENERALE

La constitution a consacré le principe de décentralisation depuis 1962. Les collectivités territoriales se sont vues transférer plusieurs attributions, leur permettant d'assurer la proximité des services au citoyen et expliquée des choix de développement ascendant. Plusieurs réformes, en l'occurrence l'élaboration de la Charte communale en 1976 et celle plus récemment par la loi 17-08 publié en février 2009.

Le Maroc s'est engagé dans une nouvelle stratégie d'animation territoriale. La commune constitue l'acteur principal de pilotage des projets de développement local et de dynamisation du territoire. L'article 36 de la nouvelle charte communale précise les attributions et les domaines d'intervention du conseil communal dans la gestion des affaires publiques. Cette stratégie est empreinte d'une volonté d'associer tous les acteurs du territoire au diagnostic, à la planification et à la mise en œuvre des actions de développement.

Cette approche participative vise une meilleure exploitation des ressources locales, humaines, matérielles et financières. L'articulation entre les projets issus des concertations locales pour la durée du mandat du conseil communal et les projets sectoriels se réalise dans la rencontre entre la vision locale et celle plus globale des stratégies nationales.

Des politiques publiques à la gestion des affaires publiques

Constitué de l'espace communal et des dynamiques sociales qui s'y jouent, et des aspirations des acteurs vers le futur, le territoire devient l'expression de la volonté de changement et d'une vision à long terme. L'horizon 2015 a été fixé comme nouvelle étape de changement des attitudes, tant en termes de gestion des politiques publiques, traduites au niveau locales en stratégies et en projets cohérents avec les choix tracés par la planification au niveau locale. Les acteurs de la société civile, les élus, les services extérieurs deviennent des parties prenantes d'un processus de gestion des affaires publiques au niveau local.

La participation au cœur de tout le processus

Tous les acteurs ont été associés depuis l'élaboration du diagnostic territorial à la restitution et enfin à la planification.

Les orientations stratégiques qui ont été définies collectivement lors des restitutions des DTP au niveau communal sont déclinées en objectifs et en actions, et qui vont alimenter un plan d'action opérationnel pendant les six années du mandat du conseil communal.

La participation sera aussi requise lors de la mise en œuvre du PCD. Des comités de pilotage, d'orientation et d'exécution seront mis en place. Seront également définies des responsables des

actions, selon leur légitimité institutionnelle, leur compétence et leur capacité à mener l'action sur le terrain.

L'institution communale a un rôle institutionnel de premier ordre

A terme, les élus épaulés par les équipes d'animation communale devaient être en mesure de piloter le PCD qui inclut un ensemble de projets organisés selon des objectifs et une vision collectifs.

Ils auront à pérenniser un processus participatif de planification en intégrant davantage les représentants de la société civile, les services techniques, les élus...dans l'élaboration des choix stratégiques et opérationnels du développement territorial au niveau de la commune.

Un partenariat mieux structuré

D'une part, les financements publics des investissements au niveau de la commune seront conditionnés par la production d'un PCD et ce à partir de 2011.

D'autre part, le partenariat financier avec d'autres bailleurs sera d'autant facilité que le PCD répond aux facteurs de qualité d'un projet collectif, qu'il traduit mieux les aspirations de toute la population et qu'il est porté politiquement par un conseil élu et une institution communale disposant la double légitimité, celle des citoyens et celle de l'administration.

Un PCD sous la responsabilité du conseil communal et soumis à l'évaluation

En effet, un système de suivi-évaluation sera inclus dans le PCD. Il permettra de partir d'une évaluation ex-ante, dont le DTP constitue en grande partie les éléments de la situation de référence, et permettra de suivre les projets aussi bien dans leurs réalisations que dans leur efficacité et leur impact escompté. C'est sur cette base qu'une actualisation du PCD pourra avoir lieu à la fin du plan triennal.

Le PCD est l'occasion de mise en cohérence :

La planification est l'occasion de mise en cohérence avec les plans des communes voisines qui pourraient déboucher sur des projets intercommunaux, voire des projets de territoires. Il s'agit aussi d'une mise en cohérence dite verticale avec les politiques sectorielles. Le PCD offrira dès lors un cadre d'expression et de réalisation des affaires publiques et non plus seulement des politiques publiques.

CHAPITRE 1: RAPPEL DU CONTEXTE ET LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PCD

1.1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ELABORATION DU PCD

L'ADS assure un appui important au développement territorial durable qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant le soutien de l'action de l'Etat au niveau de la mise en œuvre de l'INDH, le renforcement de la décentralisation et la lutte contre la pauvreté. Ainsi, l'ADS appuie les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une Planification Stratégique Participative « PSP » du développement et participe au renforcement des capacités des acteurs locaux en vue de contribuer activement au développement local.

Dans cette perspective, l'ADS, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), le Comité Provincial du Développement Humain de la province de Zagora (CPDH) a initiée une démarche de planification communale par la mise en place d'un Programme d'Appui à la Planification Communale (PAPCO) à l'échelle de 24 communes rurales et urbaines relevant de ladite province, visant certes à renforcer la place institutionnelle de la commune dans le processus du développement territorial, mais aussi à assurer une meilleure coordination, une synergie et une cohérence dans les actions et programmes de développement des acteurs locaux sur le terrain. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'élaboration du présent Plan Communal de Développement (PCD) de la Commune Bleida. La finalité recherchée étant de construire une vision partagée de l'avenir de la commune, fondée respectivement sur un processus continu de concertation et de négociation avec les acteurs locaux, une appropriation totale du projet territorial par les acteurs institutionnels locaux, une mobilisation des ressources humaines, une construction de partenariats efficaces et durables et une meilleure articulation de la stratégie d'intervention au niveau local avec les engagements pris par le pays à l'échelle internationale (Objectifs du Millénium pour le Développement (OMD), Droits Humains (DH), etc.).

Ce Plan Communal de Développement a été réalisé grâce à la participation des autorités provinciales, locales, des élus, des membres du CLDH et EAC, des fonctionnaires de la commune, et des services extérieurs que nous remercions tous pour leur contribution et leur disponibilité.

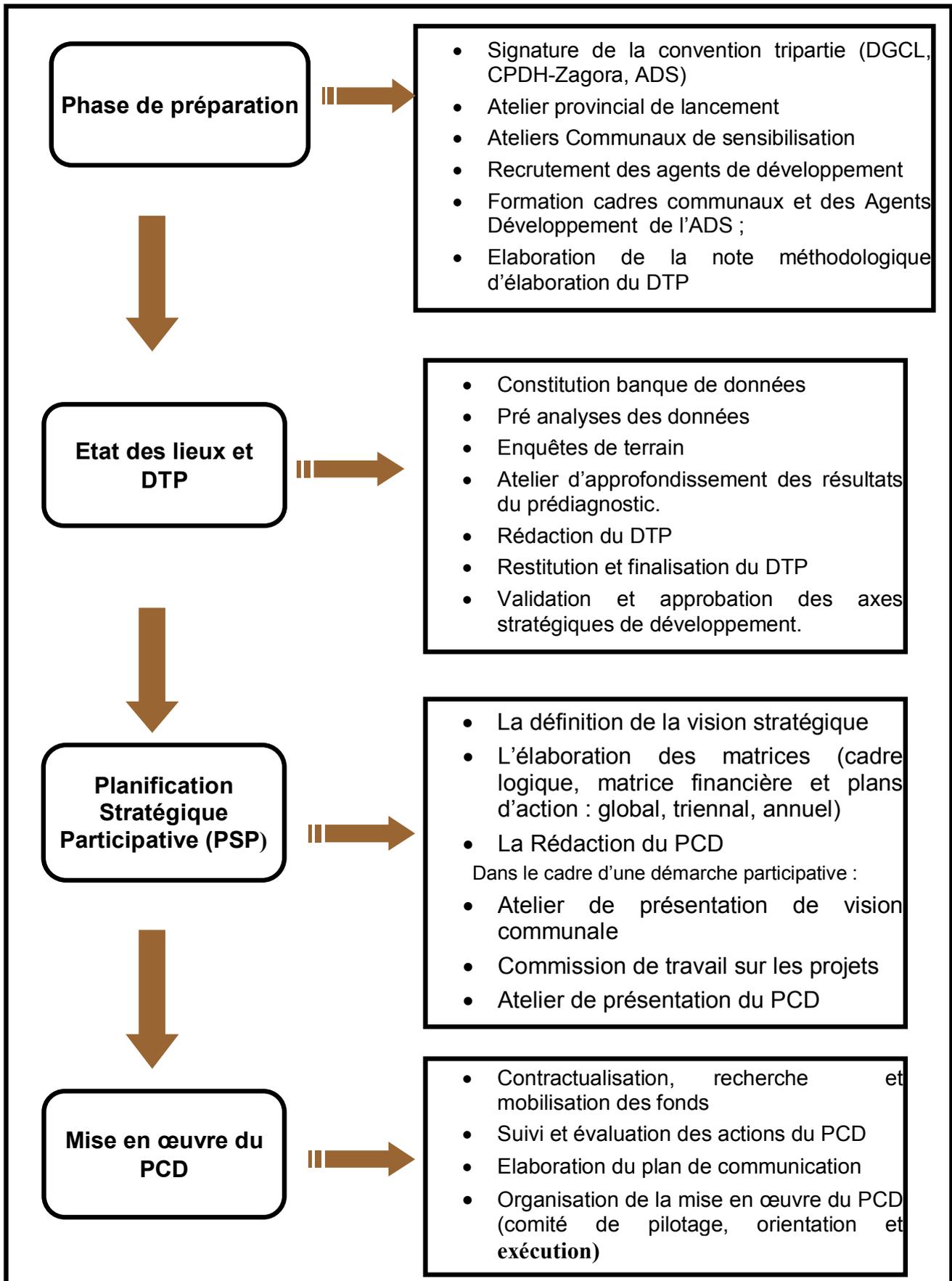
1.2. Rappel des objectifs du programme PAPCO

- Veiller à la réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTPs) des communes rurales ainsi que les quartiers en milieu urbain.
- Appuyer les collectivités locales pour l'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCDs).
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en identifiant besoins en formation pour l'élaboration des Plans Communaux de Développement.
- Accompagner les acteurs locaux dans le montage, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement ainsi que l'appui aux CLDH en vue de réaliser des ILDH selon une approche participative et concertée.

1.3. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE

En se basant sur une démarche participative et partagée avec les acteurs locaux, le processus d'élaboration du PCD s'est fixé comme objectif primordial d'aboutir à un programme d'actions cohérent qui tienne compte de la responsabilité collective dont la perspective est d'assurer un développement durable de la commune à tous les niveaux tout en répondant aux besoins et attentes de la population locale .

L'élaboration du PCD de la commune rurale Bleida s'est déroulée en quatre phases complémentaires, comme le montre la figure suivante.



1.3.1 Phase de préparation et du lancement du programme

Cette étape s'est étalée de la manière suivante :

- Signature de la convention tripartite (DGCL, CPDH-Zagora, ADS) le 21 juin 2008 ;
- Recrutement des agents de développement ;
- Atelier provincial de lancement organisé le 02 février 2009 ;
- Ateliers communaux de sensibilisation et de mobilisation du 17 au 20 février 2009 ;
- Renforcement des capacités des cadres communaux et des Agents Développement de l'ADS ;
- Elaboration de la note méthodologique d'élaboration du DTP.

1.3.2 Phase de diagnostic territorial

Afin d'appréhender dans sa globalité et en toute objectivité le territoire de la commune Bleida et les activités qui s'y déroulent, un état des lieux a été dressé sur la base de :

- **La revue documentaire** de l'ensemble des documents et études disponibles sur le territoire de la commune;
- D'un **diagnostic territorial participatif (DTP)** de l'ensemble des composantes du territoire notamment: les ressources naturelles, le diagnostic démographique, le diagnostic des équipements et des infrastructures sociales de base, le diagnostic économique, le diagnostic institutionnel ;
- Des **ateliers et rencontres** auprès des acteurs locaux de la commune pour recueillir d'une part leurs attentes et perceptions en matière de développement local de la commune et d'autre part pour approfondir, restituer et compléter les données manquantes du DTP.

L'ensemble des données, informations et connaissances acquises durant cette première étape a permis d'avoir une image globale du territoire de la commune Bleida sous forme d'un diagnostic des points forts et des points faibles (environnement interne de la commune).

A partir des résultats dégagés du diagnostic territorial participatif, se sont organisés des ateliers de concertation, de mise au point, de vérification et de discussion du contenu avec la population et les acteurs locaux et institutionnels à savoir : le conseil communal, fonctionnaires de la commune, l'autorité locale, les services déconcentrés de l'Etat à l'échelle communal, le secteur privé et le tissu associatif.

1.3.3 Phase de concertation et d'échange

Cette étape est divisée en deux parties :

□ **Etape d'approfondissement du prédiagnostic :**

La concertation et l'échange avec les habitants et les acteurs locaux de la commune rurale de Bleida ont été organisés sous forme d'ateliers tenus au siège de la commune.

Le premier atelier le 06 Mai 2010 a été consacré à l'approfondissement des résultats du pré diagnostic de la commune. L'objectif était de restituer et de compléter les données quantitatives et qualitatives relatives à chaque dimension du diagnostic en présence de l'ensemble des acteurs locaux de la commune tout en utilisant un support sous forme d'une présentation PowerPoint .

□ **Etape de correction et de rectification du DTP :**

Le deuxième atelier a été orienté vers la restitution des résultats (état des lieux et analyse stratégique) et constats dégagés du Diagnostic Territorial Participatif. Les objectifs ciblés par la présente action peuvent être résumés ainsi :

- Rappeler les étapes précédentes (Atelier provincial, ateliers communaux de mobilisation, diagnostic...);
- Partager avec les décideurs de la commune et les acteurs locaux le contenu du diagnostic : état des lieux (Physique, démographie, infrastructures et services sociaux, économie et institutionnelle), les forces et les faiblesses ainsi que les potentialités relatives à chaque secteur ;
- Initier le débat sur les hypothèses, les perspectives de développement de la commune et les orientations stratégiques proposées ;
- Faire des choix stratégiques futurs de la commune;
- Introduire les futures étapes du travail particulièrement la planification stratégique participative.

A la fin de cet atelier de restitution et tenant compte des propositions et remarques des élus, du personnel communal, des services extérieurs, des EAC et des représentants de la société civile et des acteurs locaux mobilisés. A partir de la présentation des points forts et de points de faiblesses, et des opportunités et menaces, des axes stratégiques ont été proposés aux participants, et ont

été reformulés. Le choix final des axes stratégiques de développement de la commune rurale de Bleida a été fait (cf. chap 3)

1.3.4 Phase de renforcement des capacités des acteurs locaux

Cette phase a pour finalité la mise en place des formations-action à travers le renforcement de capacités des acteurs locaux. Cette opération a permis de transférer des connaissances et de former un pôle de compétences local au niveau de la commune rurale de Bleida qui va assurer par la suite la continuité de la dynamique de développement déjà créée et une indépendance de la commune dans l'élaboration du PCD après l'achèvement du programme.

Quatre personnes ont bénéficié des sessions de formations dans le cadre du plan RCA, il s'agit du SG, du technicien, et de deux membres d'équipe d'animation. L'objectif est le renforcement de la capacité managériale et technique, et l'appropriation d'une démarche territoriale participative.

Le plan de formation des acteurs locaux de la province de Zagora a été élaboré après sondage par des questionnaires et discussions avec les acteurs locaux autour de leurs besoins en formation. Cette demande de formation a été traduite en cinq modules de formation répartis sur 16 unités comme suite :

Modules	Unité / Module
Développement territorial	U1 : Approche territoriale
	U2 : Conduite des DTP
	U3 : Planification territoriale et Gestion axée sur les résultats
	U4 : Mise en œuvre des PCD
Suivi évaluation des projets/programmes	U1: Concepts et Techniques d'évaluation
	U2: Conduite de l'évaluation
Approches de développement	U1: Approche participative
	U2: Approche genre
	U3: Approche environnementale
	U4: Approche Droit humain
Construction de partenariat	U1: Partenariat : concepts, principes et fondements
	U2: Processus de construction de partenariat et technique de levée de fonds
	U3: Gestion du partenariat (Pérennisation)
Techniques de communication et d'animation territoriale	U1: Processus, Composantes de la communication/ Communication interpersonnelle
	U2: Conduite de réunions, négociation, coordination et prise de décision
	U3: Animation du territoire

1.3.5 Phase de Processus de la planification

L'ensemble des données et informations recueillies par le DTP et les remarques et propositions ressorties au niveau des ateliers d'échange et de concertation avec les acteurs locaux ont été exploitées lors de la rédaction du PCD de la commune tout en assurant davantage l'implication des services extérieurs locaux, provinciaux et régionaux. Les axes stratégiques déjà déterminés et validés lors de l'atelier de restitution ont permis d'ouvrir le débat au niveau des ateliers le 14 décembre 2009 de planification de la commune rurale de Bleida concernant l'élaboration du cadre logique, les plans d'actions (global, triennal, et annuel), la planification financière et les fiches projets.

1.3.6 Phase opérationnelle

Pour l'élaboration du PCD, il a été nécessaire de procéder à un exercice de planification des actions, en impliquant davantage les élus, et l'ensemble des acteurs locaux et ce dans le cadre des ateliers de planification.

La finalité recherchée étant d'aboutir à la production des fiches projets pour l'ensemble des actions définies dans le PCD de la commune rurale de Bleida. C'est pour cette raison que chacune des actions retenues, il a fallu définir la localisation géographique, le secteur d'intervention, la justification du projet, l'objectif visé, les résultats attendus, le coût et les partenaires (Voir fiches projets en annexe).

1.3.7 Phase de communication

La mobilisation et la sensibilisation au projet du PCD de la commune rurale de Bleida ont été débutées depuis la décision politique prise par le conseil communal de son préparation ainsi que le lancement du programme au niveau communal.

Des efforts de communication restent à faire sous forme de présentations devant les décideurs, les groupes d'intérêt et autres parties prenantes, des journées sur le terrain à l'occasion d'événements spéciaux et enfin les médias (oraux, écrites et visuel) et les expositions ou bien dans le site Web de l'INDH de la province de Zagora.

Quelque soit l'approche, le conseil communal doit développer une bonne capacité d'écoute, de dialogue et de négociation pour mener à bien un plan de communication.

Pour conclure, la mise en œuvre de la démarche territoriale au niveau de la province de Zagora a permis :

- La création d'un espace de rencontre et d'échange entre les acteurs locaux au niveau communal qui sont concrétisés par des ateliers de collecte de données, approfondissement et restitution des résultats de DTP ;
- Le renforcement des liens de partenariat et de coopération entre le tissu associatif et les communes relevant de la province ;
- Le partage d'une même vision de développement du territoire qui est apte à faire évoluer les stratégies des acteurs socioéconomiques en une stratégie d'acteurs territoriaux ;
- Emergence des projets de territoire (exemple : projet supra communal)
- La création d'une synergie entre les acteurs locaux qui a permis la mise en place des projets intercommunaux à vision partagée.
- Une articulation entre les projets sectoriels portés par les services extérieurs et les projets communaux.

CHAPITRE 2 : LES ELEMENTS CLE DU DTP DE LA COMMUNE RURALE DE BLEIDA

2.1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

Située à l'Ouest de Zagora, la Commune Rurale Bleida occupe 3,85% de la surface totale de la province de Zagora dont elle relève. Elle s'étale sur une superficie de 884 Km².

La commune Rurale Bleida est limitée Nord par la CR Tansifte, au Sud par la CR Tagounite, à l'Est par la CR Tinzoulina et à l'Ouest par la CR Foum Zguid (Province de Tata). La carte ci-dessous présente la situation géographique de la Commune.

La commune Bleida est issue du découpage administratif de 1992, elle relève du Caïdat de Tinzoulina, Cercle et Province de Zagora, Région Sous Massa Draa. Le siège de la commune est situé au douar Bleida.

Carte de situation de la commune



2.2 PRINCIPAUX RESULTATS DU DTP

Le DTP de la commune rurale de Bleida établis respectivement sur le milieu physique, la situation démographique, économique, sociale et institutionnelle a dégagé plusieurs points forts et points faibles relatifs à chaque dimension sous-mentionnés.

2.2.1 Ressources naturelles

Le territoire de Bleida fait partie du domaine de l'anti-atlas caractérisé par la prédominance de formations précambriennes, qui ont été couvertes postérieurement de couches sédimentaires légèrement plissés au cours des phases hercyniennes.

Si les espaces rocheux du relief montagneux qui entoure le bassin sont stériles et pauvres en ressources hydriques et pédologiques, les terrasses quaternaires qui constituent le fond du bassin n'offrent pas les mêmes opportunités en termes de condition édaphiques favorables à la mise en valeur agricole.

L'aridité du climat et la pauvreté des sols ont pour résultat l'indigence du territoire communal en formation végétale naturelle. Le contexte subdésertique qui caractérise le climat de la commune est marqué sur le plan de la végétation par la présence d'une végétation arborée éparse, composée essentiellement d'acacias, et herbacées constituées de plantes épineuses.

Les ressources en eau au niveau de la commune sont composées, d'une part, par les eaux de ruissellement issues des précipitations que drainent les cours d'eau qui traversent le territoire communal (El Merja, Galb Jmal, Lakbir Ait Abdellah, Sfaysfya Lakbir, Lhmar, Oudiaysido, Lmajlya, Rtam, Lagloua, Boutiour, Labtana, Et Lfayja) et, d'autre part par les eaux des nappes phréatiques.

L'Oued feija long de 80 km, est le couloir final de drainage des eaux provenant du front sud de l'Anti-Atlas. Il est alimenté par une multitude d'oueds parmi lesquels l'Assif Tiouss et l'Assif el Merja sont les plus importants.

Le faible développement de l'infrastructure ancienne comprenant seulement quelques puits pastoraux creusés le long du lit principal de l'oued el feija explique que cette région ait été fréquentée pendant longtemps par des nomades seulement.

Le cadre naturel de la commune de Bleida présente un certain nombre d'atouts et de contraintes qui déterminent les formes et l'intensité de la mise en valeur des ressources naturelles.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Végétation xérophyte d'une grande valeur pastorale et domestique (bois de feu, charbon et bois d'artisanat), ▪ L'existence d'Oued feija long de 80 Km ▪ L'existence de terres cultivables relativement importantes surtout au long de Oued feija ▪ Existence de carrières importantes ▪ Durée importante d'ensoleillement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La majorité des sols sont peu fertiles et pauvre en matière organique ▪ Des températures extrêmes fortes avec une amplitude thermique élevée ▪ Evaporation intense et des vents secs et violents ▪ Erosion éolienne et hydrique ▪ Faible volume des ressources en eau souterraines ▪ Valeur pastorale des parcours réduite à cause de la pression anthropique, ▪ Phénomène d'ensablement qui menace l'équilibre écologique de la commune.
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La régression du potentiel en eau d'irrigation ▪ Risques liés à la désertification ▪ Risque de pollution de la nappe phréatique causé par les résidus de l'activité minière et les puits perdus ▪ Climat caractérisé par l'aridité ▪ Précipitations faibles et irrégulières dans le temps et dans l'espace

2.2.2 Démographie

La population de la commune Bleida compte 4620 habitants selon les résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2004). Elle représente 1,64% du total de la population de la Province de Zagora

La population de la commune rurale de Bleida a connu une baisse importante. En dix ans, entre 1994 et 2004, elle est passée de 5256 à 4620. En moyenne, la commune a perdu durant cette durée, 64 habitants chaque année. Elle affiche un taux d'accroissement négatif (-1,30) qui montre la tendance de la population à l'émigration pour plusieurs raisons surtout la recherche d'opportunités d'emploi et de meilleures conditions de vie.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population active représente 48 % de la population totale. ▪ 28 % de la population est en âge de scolarisation. ▪ Taille des ménages 8,1 inférieure à celle observée au niveau régional et national 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ TAAM négatif (-1,30) ▪ Commune répulsive ▪ La prédominance des femmes dans les tranches d'âge les plus actives; ▪ Une population largement traversée par les flux migratoires ▪ Le taux de mortalité infantile au niveau de la commune Bleida est de 79,5‰. Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau provincial, régional et national qui ne dépasse pas 50‰.
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence des territoires avoisinants (ville de Zagora, ville de Agdez)

2.2.3 Activités économiques

Le système économique local de la commune de Bleida repose pour une large partie sur les activités agropastorales et autres activités extractives liées aux mines. Les transformations récentes de ce système ne se sont pas matérialisées par l'apparition de nouvelles activités relevant d'autres secteurs. L'émigration vers les villes pour exercer certains métiers qui ne demandent pas une très grande qualification (BTP) ont constitué des solutions adoptées par les familles pour répondre à la baisse des revenus des exploitations.

Agriculture

La tendance aride du climat en termes de rareté des précipitations doublée du faible volume des ressources en eau souterraines et des risques d'ensablement limite l'activité agricole aux terres irrigables exiguës dispersées le long de la feija au gré de la présence d'une nappe proche exploitable. Toutefois, le système agropastoral extensif élargit l'utilisation du sol aux parcours environnants.

L'élevage constitue le fondement de l'économie de la commune. C'est un élevage extensif tributaire des parcours naturels.

Commerce

Le souk hebdomadaire de la commune rurale de Bleida est non opérationnel, l'activité commerciale se limite à quelques très petits commerces de vente de produits alimentaires.

Les souks les plus proches sont ceux de Zagora qui se tient 2 fois par semaine (dimanche et mercredi) et celui de Tansifte. Ce sont ces souks qui permettent aux habitants de s'approvisionner en produits de première nécessité, tels que l'huile, sucre, thé, légumes et fruits.

Tourisme et artisanat

La réputation touristique de Bleida est fondée sur la richesse du territoire en potentiel naturel et potentialité en monuments historiques tel que ceux de Lagloua à 6 km du centre Bleida et/ou des dunes de sable.

Pour des raisons liées à l'enclavement, ces éléments du patrimoine n'ont pas encore été valorisés dans le sens d'en faire un produit touristique sur lequel viendrait se greffer une structure d'accueil et des activités économiques connexes.

Le secteur de l'artisanat dans la commune est encore une activité familiale dont les produits sont autoconsommés et ne sont commercialisés que de manière occasionnelle. C'est un secteur qui participe à l'emploi partiel des femmes, surtout par la pratique du tissage, et aussi de certains artisans spécialisés dans la confection des produits végétaux et ligneux.

Secteur minier

Ce secteur était très important dans la commune rurale Bleida où des gisements d'or, de cuivre et de cobalt étaient exploités par la société Bougafer entre 1980 à 1997. L'exploitation de ces minerais dont les gisements étaient localisés à Bleida centre et au douar Ait Hman était considéré comme une activité primordial de la commune en terme de demande d'emploi et des recettes propres de la commune (1 200 000 Dh annuellement comme impôt commercial).

L'exploitation de gisements miniers est une activité qui peut apporter une valeur importante à la commune sachant que cette dernière dispose actuellement de deux gisements en cours d'exploitation. Un pour le minerais de cuivre à Jbal Ellassal, et l'autre pour l'or à Bleida Lakdima. En 2004, les personnes travaillant dans les mines représentaient 8 % de la population active de la commune.

Forces (S)	Faiblesses (W)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une SAU relativement importante (1024 ha) ▪ patrimoine culturel (traits culturels des tribus nomades). ▪ Existence d'un savoir-faire local artisanal ▪ Disponibilité de la matière première (laine, palmes,...) ▪ Existence des petites boutiques (épiceries) de commerce. ▪ Diversité des cultures pratiquée ▪ Potentiel agro-touristique ▪ Savoir faire agricole surtout en palmier et henné ▪ Les parcours s'étendent sur une superficie très large ▪ Atouts touristiques (qualités de l'air, paysages et patrimoine historique et architectural) ▪ Existence d'un souk hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation en micro parcelles (1930 parcelles). ▪ Superficie irriguée très faible. ▪ Sols de mauvaise qualité ▪ Faible qualification des agriculteurs. ▪ Vétusté des seguias. ▪ Insuffisance d'eau pour l'irrigation des cultures ▪ Système d'irrigation traditionnel non efficient ▪ Cheptel constitué par des races locales. ▪ Dégradation des parcours due à une surexploitation ▪ Encadrement faible des agriculteurs ▪ organisations professionnelles limitées (associations ou coopératives) ▪ Absence d'intégration dans un circuit touristique. ▪ Savoir-faire local artisanal non valorisé ▪ La majorité des commerçants sont informels et non patentés. ▪ Le taux de pauvreté très élevé 60,3%. ▪ Techniques agricoles assez rudimentaires ▪ Rendements relativement faibles. ▪ Mécanisation des travaux agricoles limitée ▪ Cheptel constitué par des races locales et dominé par les petits ruminants ▪ Faible productivité de l'élevage ▪ Absence du CMV (centre de mise en valeur agricole) ▪ Absence d'infrastructure d'accueil touristique (gîtes, maisons d'hôtes...)
Opportunités (O)	Menaces (T)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploitation des eaux de crues ▪ Plan Maroc vert ▪ Programme de développement des Oasis ▪ Pays d'Accueil Touristique (PAT) ▪ Appui de l'INDH ▪ Appui de l'entraide nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractère structurel de la sécheresse ▪ Inondations ▪ Faible pouvoir d'achat pouvant limiter le développement des activités commerciales ▪ Concurrence du où s'effectue la majorité des dépenses des ménages

2.2.4 Services sociaux et infrastructure de base

L'eau et l'électricité : 52% des douars ont bénéficié de systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP), La gestion du service de l'eau potable est assurée par la Commune.

Deux conventions ont été conclues avec l'ONE pour l'électrification de 11 douars. A ce jour, 7 douars (Bleida centre, Smara, El Gheddara, Mourabitaine, El Gloa:Ouled Aadim, Ouled Abbou, Oulad Hamou), sont raccordés au réseau national de l'ONE. Le taux de couverture est de 60 %.

Education : Le taux de scolarisation au niveau de cette commune est de 52,38%, avec une dominance pour les garçons (57,96%) par rapport aux filles (46,45%). Ce taux de scolarisation de la commune reste faible par rapport à celui enregistré à l'échelle provinciale (65,19%). Cette faiblesse est due à l'absence des équipements scolaires (cantines...) et à l'éloignement de certaines unités scolaires des douars.

Les douars dépourvus d'école primaire sont au nombre de 9. Toutefois, les distances parcourues par les élèves ne sont pas excessives (3 km en moyenne).

Si la couverture de la commune rurale Bleida en infrastructures scolaires s'est améliorée au cours des dernières années. force est de constater l'insuffisance de l'équipement des unités scolaires en termes de raccordement à l'eau (3U/16U), raccordement à l'électricité (6U/16U) et l'existence d'une seule latrine.

La commune ne dispose pas de collège ni lycée. Les élèves poursuivent leurs études aux collèges des communes voisines (Zagora, Agdz, Ternata, Tinzouline où Tagounite).

Santé : malgré l'existence de deux unité de santé au niveau de la commune, le service de la santé reste insuffisant à cause de la faiblesse des équipements et de l'encadrement nécessaire pour le fonctionnement normale des structures dédiées à la santé. Il s'agit en l'occurrence de :

- L'insuffisance des dotations,
- L'absence de médecins
- L'absence d'unité mobile accentuée par l'enclavement des douars.

Forces (S)	Faiblesses (W)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La commune dispose d'un centre de santé Communal (CSC El Merja) au douar El Merja), et un dispensaire rural (DR Blida Mine) au centre Bleida ▪ La commune dispose de 16 unités scolaires ▪ La majorité des douars disposent d'unités scolaires ▪ Existence des ambulances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance en personnel de santé. ▪ Absence de médecins privés. ▪ accouchement des femmes à domicile engendrant un taux de mortalité infantile élevé ▪ absence d'une salle d'accouchement ▪ Les établissements de la préscolarisation sont presque inexistant ; ▪ La commune ne dispose pas de collège ni lycée ▪ Le taux d'analphabétisme dans la CR Bleida est élevé (64,7%) ▪ 52% des douars ont bénéficié de systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP). ▪ Le taux d'électrification est de 60 %. ▪ Déficit en équipement des écoles (latrine, cantine, etc) ▪ Déperdition scolaire ▪ Faible capacité de gestion des SAEP ▪ Les pistes entre les douars sont non aménagées ▪ Absence d'un système d'assainissement liquide (évacuation des eaux usées par les puits perdus) ▪ Absence d'une décharge contrôlée ▪ La majorité douars enclavés (leur accessibilité se fait à travers des pistes carrossables qui deviennent difficilement praticables en période hivernale) ▪ Absence d'un internat ▪ Absence d'une maison de jeune, ▪ Absence de Dar Alomouma ▪ Absence d'une pharmacie
Opportunités (O)	Menaces (T)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté publique de renforcer l'infrastructure de santé ▪ Programme d'urgence de l'éducation nationale ▪ Programme d'alphabétisation ▪ Volonté politique pour développer les centres ruraux émergents ▪ Programme national des routes rurales « PNRR » ▪ L'initiative nationale de développement humain « INDH » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de propagation des maladies telles que la leishmaniose ▪ Les eaux de crues menaçant l'infrastructure routière ▪ Régression du niveau de la nappe présente des risques de tarissement des puits utilisés pour l'eau potable

2.2.5 Capacités financière de la commune, gouvernance locale et dynamique d'acteurs

Le budget de la commune Bleida se caractérise, à l'image des autres communes rurales du royaume, par la prédominance de la dotation de la TVA. Cette dernière qui représente dans le cas de la commune 98 % des recettes totales. Les finances communales sont donc largement tributaire des subventions de l'Etat, ce qui maintien les possibilités budgétaires à un niveau constant.

Le niveau d'encadrement de la commune mesuré par le nombre d'employés pour 1000 habitants (2,39) est similaire à celui enregistré pour l'ensemble des communes rurales à l'échelle nationale (2,6).

Le tissu associatif de la commune est constitué de 14 associations, actives principalement dans le domaine du développement local. Le tissu associatif de la commune dispose d'un potentiel financier et humain qui ne semble pas préparé pour faire face aux impératifs de la mise en place d'un processus de développement local qui impose la mobilisation et la création des synergies entres les acteurs concernés par son territoire. Par ailleurs sa participation au financement des projets ne pourrait être que modeste;

Le tissu associatif qui constitue la société civile locale se caractérise par un profil qui ne fait pas de lui une force de proposition au niveau local, et semble souffrir d'une incapacité à plaider la cause du développement local auprès de partenaires externes.

Les coopératives sont inexistantes au niveau de la commune.

Forces (S)	Faiblesses (W)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le conseil communal est doté d'un règlement intérieur qui définit les conditions et les modalités de sa gestion ▪ Existence des commissions permanentes et autres provisoires ▪ Nombre important des associations ; ▪ La volonté de participer aux projets de développement locaux ▪ Présence de la culture du partenariat. ▪ Existence de quelques expériences de participations des populations à des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance en matière de formation pour le personnel communal ▪ Moyens financiers limités ▪ L'excédent des recettes est insignifiant ▪ Faible taux d'encadrement ▪ Faible capacité de gestion des projets de développement ▪ Absence de locaux pour certaines associations ▪ Faible participation des femmes dans les bureaux exécutifs ▪ Faible coordination entre les associations ▪ Niveau de l'investissement de la commune très faible ▪ Ressources humaines de la commune sont insuffisantes ▪ Les associations sont peu actives ▪ Absence des coopératives ▪ Absence d'associations féminines
Opportunités (O)	Menaces (T)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles attributions de la Charte communal ▪ Accompagnement de la DGCL ▪ Accompagnement de l'ADS dans le cadre du PAPCO ▪ Appui de l'INDH ▪ Appui des ONG internationales ▪ Programme TAKWIA menée par l'ADS en vue de renforcer les capacités des associations et coopératives ▪ Encadrement de l'ODCO pour la création des coopératives 	

CHAPITRE 3 : PLANIFICATION STRATEGIQUE PARTICIPATIVE

3.1 Vision du développement de la commune

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune de Bleida

3.2 Axes stratégiques

Les axes stratégiques adoptés lors de l'atelier de restitution sont les suivants :

- Axe 1 : Le renforcement des services sociaux et infrastructures de base ;
- Axe 2 : La promotion de l'économie locale et l'appui à la création d'emploi ;
- Axe 3 : Le renforcement des capacités des acteurs locaux.

3.3 Cadre logique

Chaque objectif spécifique a été décliné lors des ateliers de planification en résultats attendus puis en actions à développer.

Pour le premier axe stratégique « **Le renforcement des services sociaux et infrastructures de base** » on a :

OBJECTIF SPECIFIQUE	RESULTATS ATTENDUS
OBJ Spé 1.1 : Renforcer le réseau de l'eau potable pour 17 douars	R1.1.1 : L'infrastructure de l'eau potable est renforcée;
OBJ Spé 1.2 : Améliorer le taux de scolarisation	R 1.2.1 : le taux de scolarisation a atteint 80 %
OBJ Spé 1.3 : Renforcer les activités socioculturelles et sportives	R1.3.1 : Différentes activités socioculturelles (théâtre, chant, sport...) sont organisées R1.3.2 : L'accès aux loisirs et à la culture est amélioré.
OBJ Spé 1.4 : Désenclavement des douars	R 1.4.1 : L'accès aux services de base est renforcé pour 80 % de la population R1.4.2 : La commune est ouverte sur son entourage.
OBJ Spé 1.5 : Améliorer l'accès aux services de la santé.	R 1.5.1 : 17 douars sont couverts par le service sanitaire R 1.5.2 : 70% des femmes enceintes accouchent en milieu contrôlé
OBJ Spé 1.6 : Développer et qualifier le chef lieu de la commune.	R 1.6.1 : Le centre rural est aménagé. R1.6.2 : Les habitants sont sensibilisés à la protection de l'environnement
OBJ Spé 1.7 : Généraliser l'électrification.	R 1.7.1 : le taux d'électrification a atteint 100%

De ce fait les actions qui vont permettre d'atteindre ces résultats attendus sont déclinées comme suit :

- Creusement de Trois puits et châteaux d'eau pour Dr Lakhlaï Dr Touilla et Daoudiate ; un puits à Tassaout et un château d'eau à Ait Ouhman ;
- Extension du réseau de l'eau potable.
- La mise en place de neuf centres du préscolaire ;
- Formation de 10 animateurs/ices du préscolaire ;
- Aménagement des équipements de 8 écoles primaires à :
Ouhman, Zawit bouasria, Oum ILaachar et Zawit Sidi Abd Elhak
- Construction des murs de Clôture pour 16 écoles primaires
- Distribution des fournitures scolaires au profit des élèves .en coordination avec l'association école Ennajah;
- Construction d'une école communautaire au centre de Blaida;
- Organisation des activités socio culturelles et sportives au profit des élèves.
- Construction et équipement de 3 salles en matériel informatique;
- Construction de 10 cantines scolaires;
- Construction et équipement de 3 librairies;
- Construction et équipement de trois terrains sportifs aux écoles centrales;
- Reconstruction de 8 salles du préfabriqué;
- Construction de cinq classes pour l'enseignement primaires à : Douar Lakhlaï, Eddaoudiate, Elmarja, Markhzen, Lakdara;
- Construction d'un collège au centre de Blaida avec internat.
- Construction et équipement d'une maison des jeunes;
- construction et équipement d'un terrain omnisports.
- Renforcement de la route qui relie entre le centre la commune et Aghbar (46 Km) ;
- Aménagement les pistes du Douars vers la route provinciale RP1520 :
 - ✓ Lablaïda lakdima vers la RP1520 (4 km);
 - ✓ Ait Abdellah vers la RP1520 (3km) ;
 - ✓ Dar Elàars vers centre de la commune (3km) ;
 - ✓ douar Etouïla vers la route RP1520 (6km).;
- Construction de la route qui relie entre le centre de la commune et la route nationale RN12 (45Km);
- Construction de 2 ponts :
 - ✓ Zawit Sidi Abd Elhak
 - ✓ Lagloua douar Oulad hmou.
- Équipement de deux centres de santé en électricité et eau potable
- Acquisition d'une ambulance équipée pour la commune;
- Demande d'affectation du personnel de santé: médecin et deux infirmiers/ières;

- Organisation des campagnes de sensibilisation aux profits des femmes en coordination avec les associations locales;
- Création d'un dépôt des médicaments;
- Création des centres du croissant rouge;
- Construction de deux Dar Elomouma;
- Formation des Sages femmes traditionnelles.
- Aménagement et extension du siège de la commune;
- La mise en place d'espaces verts.
- Extension du réseau d'électricité à : Douar Touila; Blaida lakdima; Lahrar;Zawit Bouàasria; Bourbiàa; Elkattara; Elkamel et Oum Laàchar;
- La mise en place des panneaux solaires pour Douar Hassi Tabagha.

Pour le deuxième axe stratégique relatif à «**La promotion de l'économie locale et l'appui à la création d'emploi**» on a :

OBJECTIF SPECIFIQUE	RESULTATS ATTENDUS
Améliorer la qualité et le rendement de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 30% des agriculteurs sont organisés. ▪ Les agriculteurs encadrés par le CMV ▪ La quantité des productions agricoles est augmentée.
Développer l'activité touristique de la commune	Le nombre de touristes visitant la commune rurale de Bleida est augmenté
Valoriser les produits artisanaux.	Les produits artisanaux sont valorisés.

Les actions qui vont permettre d'atteindre ces résultats attendus :

- Organisation de 18 sessions de formation et de sensibilisation aux profits des agriculteurs pour la maîtrise des techniques de la production végétales : fertilisation ; irrigation, la production BIO ;
- Plantation de 8000 pieds palmiers des variétés de meilleure qualité et de 4000 pieds d'olivier;
- Réalisation d'une étude technique de réhabilitation des seguias ;
- Réhabilitation de 7 Seguias (Bourbia ,Elmarja, Sidi Abdelhak, Lagloua ,Ait Abdellah et Ait Ouhman) ;
- Sensibilisation des agricultures pour la mise en place de nouvelles techniques notamment en matière d'irrigation (goutte à goutte);
- Réalisation d'une étude de faisabilité des barrages collinaires et murs de protection à : Marja, Sed Tifourka , Oued Lagloua Ait ouhman et Oued Borbiaa.
- Réhabilitation des kasbahs : Bourbiàa et Ait ouhman

- Création d'infrastructures d'accueil touristique : camping, gites d'étapes...;
- La mise en place des panneaux de signalisation des sites touristiques (Bono, Tassaout,...)
- Construction et équipement d'un centre artisanal pour le tissage du tissu tapis.

Pour le troisième axe stratégique du « **renforcement des capacités des acteurs locaux** »

Objectif spécifique	Résultats attendus
OS 3.1 : Renforcer les capacités managerielles de la commune.	R3.1.1 : Les cadres communaux sont spécialisés dans la gestion des affaires de la commune ;
OS 3.2 : Renforcer les capacités des cadres communaux et des acteurs locaux en matière de gestion et de conduite des projets de développement	R3.2.1 : Les capacités des acteurs locaux sont renforcées R 3.2.3 : Une meilleure capacité de réponse aux besoins de la population est assurée.

De ce fait les actions qui vont permettre d'atteindre ces résultats attendus sont :

- Organisation de session de formation relatives à la gestion administrative et financière, État civil, Informatique / Administration électronique, fiscalité locale, management ; les approches de développement ; gestion des projets, communication institutionnelle,...
- Recrutement d'un secrétaire général et d'un technicien ;
- Informatisation de l'état civil.
- Organisation de sessions de formation relatives à la gestion des projets de développement : gestion et montage des projets, approches de développement notamment l'approche territorial.

3.4 Synthèse de la logique d'intervention :

L'enchaînement des axes stratégiques, des objectifs spécifiques, des résultats attendus et des projets proposés traduit la logique d'intervention du PCD de la commune rurale de Bleida.

Ainsi pour atteindre les objectifs spécifiques et les résultats attendus des trois axes stratégiques du PCD. Un ensemble de projets cohérents est proposé, eux-mêmes déclinés en un groupe d'actions, avec des indicateurs objectivement vérifiables et des sources de vérification en réponse aux exigences du système de suivi-évaluation du PCD.

3.5 Matrices de planification

L'évaluation des coûts des projets et leur programmation annuelle se traduit par un plan d'actions global qui retient l'ensemble des projets du PCD.

Dans ce qui suit est présenté la matrice du plan d'action globale (2011-2016), la matrice du plan d'action triennal (2011-2013) et celle du plan d'action annuelle 2011.

**PLAN D'ACTION GLOBAL
(2011 - 2016)**

Domaine	Actions	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
L'eau potable	Creusement de puits et château d'eau	Dr Lakhlal Dr Touila Daoudiate Tassaout Ait Ouhman	1 920 000,00	La commune	Ministre d'équipement Conseil provincial DGCL						
	Extension du réseau d'eau potable	Les douars de la commune	60 000,00	La commune							
L'enseigne ment	La mise en place de dix centres du préscolaire	Bourbiàaet Z bouàasria Z sidi abdelhak et Markhzen Laglouà Elmarja et Edaoudiate Esmara Lablaida Ait Abdellah Ait ouhman Elktara et Faija Dar elàars et oum amre	4000000,00	MEN	La commune l'entraide national les associations locales						
	Formation de 10 animateurs/ices du préscolaire		70000,00	MEN	LA commune						
	Aménagement et équipement de 8 écoles primaires :	:Blaida la kdima, Oum amre, dar elars, ait abd ellah, ait ouhman, zawit bouasria, oum laachar, zawit sidi abd elhak.	400000,00	MEN	La commune Association école ENNAJAH						
	Construction les murs de Clôture de 16 écoles primaires	Les écoles primaires	2400000,00	MEN	INDH La commune						
	Distribution des fournitures scolaires au profit de 800 élèves .en coordination avec l'association école Ennajah	Les écoles primaires	1008000	MEN	La commune						

Domaine	Actions	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Construction et équipement d'une école communautaire	Centre de la commune	8000000,00	MEN	La commune						
	Organisation des activités socio culturelles et sportives au profit des élèves.	Les écoles primaires	60000,00	Les associations locales	La commune Association école ENNAJAH						
	Construction et équipement de 3 salles d'informatique	Les écoles centralres	2000000,00	MEN	INDH La commune						
	Construction de 10 cantines scolaires	Les écoles primaires	3500000,00	MEN	INDH La commune						
	Construction et équipement de 3 librairies	Les écoles centralres	900000,00	MEN	INDH La commune						
	Construction et équipement de trois terrains sportifs aux écoles centrales	Les écoles centralres	300000,00	MEN	La commune						
	Reconstruction de 8 salles du préfabriqué	Ait ouhman Blaida centre Elmarja Edaoudiate Laglouà	2400000,00	MEN							
	Construction des classes pour l'enseignement primaire	Dr lakhal, eddaoudiate, elmarja, markhzen, lakdara	140 000 ,00 / CLASSE	MEN	La communa						
	Construction d'un collège au centre de lablaida avec internat	Centre de la commune	10 000 000,00	MEN							

Domaine	Actions	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
Les activités culturelles et sportives	Construction et équipement d'une maison des jeunes	Centre de la commune	800 000,00	Délégation des jeunes et sport							
	construction et équipement d'un terrain omnisports	Centre de la commune	600 000,00	Délégation des jeunes et sport	La commune INDH						
Pistes et routes	Renforcement de la route qui relie le centre de la commune et Aghbar	du Centre de la commune à Aghbar	1 200 000,00/ PAR km	Ministre d'équipement	Conseil provincial Groupement Deràa						
	Aménagement des pistes	Les pistes des douars de la commune	400 000,00	La commune	ORMVAT INDH						
	Construction de la route qui relie le centre de la commune à la route nationale N° 12	entre le centre de la commune et la route nationale N° 12	1 200 000,00 PAR KM	Ministre d'équipement	Conseil provincial Conseil régional						

Domaine	Actions	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Construction de 2 ponts	Zawit sidi abd elhak et Lagloua_dr oulahmou	3 200 000,00	La commune	ORMVAT INDH						
La santé	Aménagement et équipement de deux centres de santé en électricité, eau potable,	La commune	300 000,00	Ministre de santé	La commune						
	Acquisition d'une ambulance équipée pour la commune.	La commune	400 000,00	La commune	INDH						
	Demande d'affectation pour le recrutement de personnel de santé: médecin et deux infirmiers/ières.	les deux centres de santé		La commune	Minstre de santé						
	Organisation des campagnes de sensibilisation aux profits des femmes en coordination avec les associations locales.	La commune	18 000,00	Les associations locales	la commune Ministre de sante						
	Création d'un dépôt de médicaments	Centre de la commune		La commune	Minstre de santé						
	Création des centres du croissant rouge.	La commune		Les association locales	Croissant rouge						
	Construction et équipement de deux DAR ELOUMOUMA	Elmarja la commune	Centre de	1 200 000,00							

Domaine	Actions	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Formation des Sages femmes traditionnelles	La commune		La commune	Ministre de santé						
Qualification du centre	établissement d'un plan de développement	Centre de la commune	300 000,00	La commune	Agence urbaine d'Ouarzazate						
	Aménagement, extension et équipement du siège de la commune	Siège de la commune	400 000 ,00	La commune	DGCL						
	La mise en place des espaces verts	La commune	100 000,00	La commune	DGCL						
L'électricité	Extension du réseau d'électricité :	Douar Touila; Blaida lakdima; Lahrar; Zawit Bouàasria; Bourbiàa; Elkatt ara; Elkamel et Oum Laàchar;		La commune	ONE						
	La mise en place des panneaux solaires	Douar Hassi Tabagha.									

Domaine	Les actions correspondantes	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agricole	Organisation de 18 sessions de formation et de sensibilisation aux profits des agriculteurs pour la maîtrise des techniques de production végétales	La Commune	375 000,00	ORMVAO	AUEA commune La						
	Plantation de 8000 pieds palmiers des variétés de meilleure qualité et de 4000 pieds d'olivier :	Les palmiers	1800000,00	ORMVAO	AUEA commune La						
	Réalisation d'une étude technique de réhabilitation des seguias ;	Les palmiers	1000000,00	ORMVAO	INDH commune La						
	Réhabilitation des 7 Seguias	Toutes Les seguias		ORMVAO	INDH commune La						
	Sensibilisation des agricultures pour la mise en place de nouvelles techniques notamment en matière d'irrigation (goutte à goutte)	La Commune	36000,00	ORMVAO	La commune AUEA						
	Réalisation d'une étude technique de faisabilité des Barrages collinaires/mur de protection	Marja, Sed Tifourkan, Oued Laglouà Ait ouhman et Oued Borbiàa	2400000,00	Ministre d'équipement	ORMVAO						

Domaine	Les actions correspondantes	Localisation	Budget	Responsable	Partenaires potentiels	Planning annuel					
						2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tourisme et Artisanat	Réhabilitation des kasbahs	Bourbiàa Ait ouhman	600000,00	Minstre de Tourisme	ALOMRANE La commune						
	Création des infrastructures d'accueil touristique: camping, gites d'étapes...	Ait Ouhman Laglouà Elmarja Bourbiàa Centre de la commune	1500000,00	Privé	INDH La commune						
	La mise en place des panneaux de signalisation des sites touristiques (Bono ; Tassaout ;...)										
	Aménagement et équipement d'un centre artisanal du tissage des tapis	Centre de la commune	450000,00	Coopérative du centre	INDH La commune						

Domaines	Types d'actions correspondantes	Localisation	Budget global	Responsable	Partenaires	Planning annuel					
					Potentiels	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Personnel communal	Organisation de session de formation à la gestion administrative et financière :	la commune	200000,00	DGCL	INDH ADS La commune						
	Recrutement d'un secrétaire général	la commune	□	La commune	DGCL						
	Informatisation de l'état civil		300000,00	la commune							
les élus, les services extérieurs et le tissu associatif	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des élus et cadres des services extérieurs	La commune	200000,00	L'ADS	DGCL CPDH La commune						
	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des associations et coopératives		150000,00								

**PLAN D'ACTION TRIENNAL
(2011-2013)**

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	T1	T2	T3
			2011	2012	2013
L'eau potable	Creusement de quatre puits et construction de châteaux d'eau à Ait ouhman ,Dr lakhal,Dr touila et Daoudiate	6000000,00			
	Extension du réseau de l'eau potable pour Ait ouhman,Markhaz,Oum amre.	500000,00			
L'enseignement	La mise en place de dix centres de préscolaire	2000000,00			
	Formation de 10 animateurs/ices du préscolaire	40000,00			
	Aménagement des équipements de 8 écoles primaires :	400000,00			
	Construction des murs des clôture pour 16 écoles primaires	2400000,00			
	Distribution des fournitures scolaires au profit de 800 élèves .en coordination avec l'association Ennajah	504000			
	Construction et équipement d'une école communautaire au centre de Lablaida	8000000,00			
	Organisation des activités socio culturelles et sportives au profit des élèves.	30000,00			
	Construction et équipement de 3 salles pour l'informatique	2000000,00			
	Construction de 10 cantines scolaires	3500000,00			
	Construction et équipement de 3 bibliothèques	900000,00			
	Construction et équipement de trois terrains sportifs aux écoles centrales	300000,00			
	Reconstruction de 8 salles du préfabriqué	2400000,00			
	Construction des classes pour l'enseignement primaires à :Dr lakhal,eddaoudiate, elmarja, markhzen,lakdara				
	Construction d'un collège au centre de lablaida avec internat	10 000 000,00			

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	T1	T2	T3
			2011	2012	2013
Les activités culturelles et sportives	Construction et équipement d'une maison des jeunes	800 000,00			
	construction et équipement d'un terrain omnisports	600 000,00			
Pistes et routes	Renforcement de la route qui relie le centre de la commune et Aghbar				
	Aménagement des pistes				
	Construction de la route qui relie le centre de la commune et la route nationale N° 12				
	Construction de 2 ponts à Zawit sidi abd elhak et Lagloua dr oulahmou				
La santé	équipement de deux centres de santé en électricité, eau potable,..				
	Acquisition d'une ambulance équipée pour la commune.				
	Demande d'affectation pour le recrutement de personnel de santé: médecin et deux infirmiers/ières.				
	Organisation des campagnes de sensibilisation aux profits des femmes en coordination avec les associations locales.				
	Création des centres du croissant rouge.				
	Construction de deux Dar Elomouma				
	Formation des Sages femmes traditionnelles				
Qualification du centre	établissement de plan de développement				
	Aménagement, extension et équipement du siège de la commune				
	La mise en place des espaces verts				
L'électricité	Extension du réseau d'électricité				
	La mise en place des panneaux solaires				

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	T1	T2	T3
			2011	2012	2013
Agricole	Organisation de 18 sessions de formation et de sensibilisation aux profits des agriculteurs pour la maîtrise des techniques de production végétale	200 000,00	70 000,00	70 000,00	60 000,00
	plantation de 4000 pieds palmiers des variétés de meilleure qualité et de 2000 pieds d'olivier :	900000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Réalisation d'une étude technique de réhabilitation des seguias ;	1000000,00	1000000,00		
	Réhabilitation des 7 Seguias				
	Sensibilisation les agricultures pour la mise en place de nouvelles techniques notamment en matière d'irrigation (goutte à goutte)	18000,00	10 000,00	4000	4000
	Réalisation d'une étude de faisabilité des barrages collinaires/mur de protection aux Marja, Sed Tifourkan, Oued Laglouà Ait ouhman et Oued Borbiàa	2400000,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00

Domaines	Types d'actions correspondantes	Budget global	T1	T2	T3
			2011	2012	2013
Personnel et cadres communaux	Organisation de session de formation à la gestion administrative et financière :	200000,00	70 000,00	60 000,00	60 000,00
	Recrutement d'un secrétaire général	□			
	Informatisation de l'état civil	300000,00	300 000,00		
les élus, les services extérieurs et le tissu associatif	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des élus et les services extérieurs	200000,00	70 000,00		
	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des associations et coopératives	150000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

**PLAN D'ACTION ANNUEL
(2011)**

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	Contribution de la commune	Partenaires et contributions		
				Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
L'eau potable	Creusement de quatre puits et châteaux d'eau à Ait ouhman ,Dr lakhal,Dr touila et Daoudiate	3000000,00	210 000	COMMUNE	ONEP	
	Extension du réseau de l'eau potable pour Ait ouhman,Markhaz,Oum amre.	500000,00				
L'enseignement	la mise en place de dix centres du préscolaire	400000,00				
	Formation de 10 animateurs/ices du préscolaire	10000,00				
	Aménagement et équipement de 8 écoles primaires :	150000,00				
	Construction les murs des Clôture de 16 écoles primaires de 150 ml pour caque école(16*150 m)=2400 ml én total.	600000,00				
	Distribution des fournitures scolaires au profit de 800 élèves .en coordination avec l'association Ennajah	168000				
	Construction et équipement d'une école communautaire au centre de Lablaida	8000000,00				
	Organisation des activités socio culturelles et sportives au profit des élèves.	10000,00				
	Construction et équipement de 3 salles d'informatique	2000000,00				
	Construction de 10 cantines scolaires	2000000,00				
	Reconstruction de 8 salles du préfabriqué	800000,00				

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	Contribution de la commune	Partenaires et contributions		
				Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
	Construction des classes pour l'enseignement primaires à :Dr lakhal,eddaoudiate, elmarja, markhzen,lakdara					
	Construction d'un collège au centre de lablaida avec internat	10 000 000,00				
	Construction de la route qui relie le centre de la commune et la route nationale N° 12					
	Construction de2 ponts à Zawit sidi abd elhak et Lagloua_dr oulahmou					
La santé	équipement les deux centre de santé en électricité, eau potable,					
	Demande d'affectation de personnel de santé : médecin et deus infirmiers/ières.					
	Organisation des campagnes de sensibilisation aux profits des femmes en coordination avec les associations locales.					
L'électricité	Extension du réseau d'électricité :	9 400 000	70 000	COMMUNE	ONE	

Domaine	Les actions correspondantes	Budget	Contribution de la commune	Partenaires et contributions		
				Partenaire 2	Partenaire 3	Partenaire 4
Agricole	Organisation de 18 sessions de formation et de sensibilisation aux profits des agriculteurs pour la maîtrise des techniques de production végétale	70 000,00				
	plantation de 4000 pieds palmiers des variétés de meilleure qualité et de 2000 pieds d'olivier :	300000,00				
	Réalisation d'une étude technique de réhabilitation des seguias ;	1000000,00				
	Réhabilitation des 7 Seguias					
	Sensibilisation des agricultures pour la mise en place de nouvelles techniques notamment en matière d'irrigation (goutte à goutte)	10000,00				
	Réalisation d'une étude de faisabilité des barrages collinaires/mur de protection à Marja, Sed Tifourkan, Oued Laglouà Ait ouhman et Oued Borbiàa	800000,00				

Domaines	Types d'actions correspondantes	Budget global	Contribution de la commune	Partenaires et contributions		
				Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3
Personnel communal	Organisation de session de formation relatives à la gestion administrative et financière :	70000,00				
	Recrutement d'un secrétaire général					
	Informatisation de l'état civil	300000,00				
les élus, es services extérieurs et le tissu associatif	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des élus et des cadres des services extérieurs	70000,00				
	Organisation des sessions de formation et de sensibilisation à la gestion des projets de développement au profit des associations et coopératives	50000,00				

CHAPITRE 4 : DISPOSITIFS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du plan consiste en un ensemble d'activités susceptibles de permettre le suivi des actions du plan, de mesurer le degré de participation des acteurs et les effets et impacts de la mise en œuvre sur le développement local.

4.1 Plan de communication

Une fois le PCD adopté, la commune est amenée à élaborer un plan de communication, en vue d'une diffusion large de ses objectifs auprès des différents acteurs. Il doit être préparé par le comité de pilotage et l'EAC. Mais l'apport de l'ADL doit être, à ce niveau, primordial dans la mobilisation et la sensibilisation des acteurs.

Le bon déroulement de la mise en œuvre du PCD dépend largement d'une bonne circulation de l'information entre les différents acteurs.

Les cibles de la communication territoriale sont nombreuses : Les acteurs partenaires dans la réalisation du PCD, la population locale, les décideurs aux niveaux régional et central, les investisseurs et les bailleurs de fonds. La communication avec chacune des cibles nécessite une approche et des canaux de communication spécifiques.

Les objectifs de la communication sont les suivants :

- La communication pérenne est assurée entre les différents acteurs locaux partenaires de la réalisation du PCD
- Le grand public est informé sur les projets réalisés dans le cadre du PCD et leurs impacts
- Les décideurs aux niveaux provincial, régional et national sont informés sur les projets, les résultats attendus du PCD, les ressources mobilisés et besoins en matière de financement et d'accompagnement
- Les investisseurs sont informés sur les potentiels de la commune, ses projets de développement et l'intérêt de l'investissement dans le territoire de la commune.
- Les bailleurs de fonds sont informés sur les projets de développement de la commune et leurs résultats et sollicités pour la participation au développement de la commune

Cible	Type de communication	Objectif	Action	Support
Partenaires (services extérieur, société civile, le privé...)	Information sur l'avancement de la réalisation et des effets	Maintenir l'implication des partenaires et leur engagement	Actualisation des tableaux de bords Tenue de réunions de suivi Diffusion des Bilans d'étapes Diffusion du Bilan annuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site web – ▪ Courrier électroniques ▪ Documents écrits et/ou électroniques ▪ Document imprimé/ Brochure
Population de la commune	Communication de proximité	Assurer l'implication permanente de la population	Journées d'information – souks et moussems	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tableaux (stand) ▪ Exposés /débat
Décideurs	Plaidoyer	1- Susciter l'intérêt aux axes stratégiques de développement 2- Mobiliser des fonds supplémentaires 3- assurer l'accompagnement	Présentation dans les réunions dédiées à la planification du développement au niveau national et régional Courrier adressé aux décideurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document de présentation ▪ Brochure / plaquette du PCD ▪ Lettre ▪ Présentation du projet ▪ Plaquette du PCD
Investisseurs	Marketing territorial	Intéresser à investir dans la commune par la présentation des avantages de l'investissement dans la commune (ressources, infrastructure, avantages fonciers et fiscaux, marché)	Publication sur site web Publication d'une page publicitaire sur un journal Organisation de journée d'information et visite en marge des manifestations culturelles et économiques réalisées dans la province	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site de la province et du CRI ▪ Journaux lu par les décideurs ▪ Tableaux ▪ Plaquettes PCD ▪ Dépliants présentant les avantages ▪ Reportages sur la commune et les réalisations dans le cadre du PCD
Bailleurs de fonds	Communication institutionnelle	Convaincre pour assurer les financements recherchés	Présentation de la commune et du PCD Demande de financement Organisation de visite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre + documents de présentation du PCD ▪ Dossier de financement ▪ Visite de projets + Supports de présentation + contacts avec la population concernée

Quelque soit l'approche ou la cible, de bonnes capacités de présentation, d'écoute, de dialogue et de négociation sont nécessaires pour mener à bien un plan de communication.

4.2 Mobilisation des fonds et recherche de financements

Les ressources propres de la commune étant souvent insuffisantes, une stratégie de collecte des fonds manquants doit être mise en place, pour palier à cette carence budgétaire. L'objectif est de canaliser les ressources potentielles qui peuvent être mobilisées pour assurer le financement des projets inscrits dans le PCD. Par la suite, la commune sera amenée à :

- Identifier les ressources mobilisables dans la commune ;
- Prévoir des emprunts auprès du FEC pour financer certains projets ;
- Etablir des contrats ou des conventions pour la réalisation de certains projets dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Soumettre certains projets au financement dans le cadre des programmes verticaux du ministère de l'intérieur ou autres ;
- Solliciter l'investissement privé.
- Intéresser les programmes de développements
- Mobiliser plus de ressources dans le cadre des programmes (Lutte contre la désertification, Maroc vert, Tourisme aux oasis. Agence de développement des Oasis et l'arganier – Fédération des agriculteurs)

Les résultats attendus de cette étape :

- Contrats et/ou conventions signées dans le cadre de la coopération décentralisée,
- Emprunts effectués auprès du FEC.
- Développement de projets intercommunaux
- Développement de projets de marketing territorial
- Elaboration de projets de plaidoyer

4.3 Suivi et évaluation

Pour assurer la réussite du plan ainsi élaboré, il faut un suivi et une évaluation périodique, c'est-à-dire assurer une gestion saine et claire de la mise en œuvre du plan, en préparant un rapport d'exécution périodique du plan comprenant les activités prévus, les réalisations, les difficultés rencontrées et les solutions proposés.

4.3.1 Le suivi

Le suivi consiste à collecter, analyser, comparer et communiquer l'information sur l'état d'avancement d'un projet. Elle cherche à mesurer l'efficacité interne des interventions en l'occurrence du PCD. Les objectifs assignés à cette étape :

- Apprécier l'état d'avancement matériel et financier du PCD (suivre et orienter l'exécution des activités) ;
- Assurer les réajustements des ressources et des activités en fonction des problèmes relevés.

Les activités qui peuvent assurer un bon suivi sont :

- Désignation d'une cellule de suivi et d'évaluation ;
- Elaboration d'un sous système d'information qui permet la collecte de données pertinentes et observables;
- Détermination des périodicités de mesure et de collecte d'information ;
- Invitation des partenaires à fournir des rapports périodiques sur les réalisations prévus dans le PCD ;
- La mise en place d'un système de rétro information assurant un feedback périodique.

Les résultats attendus sont :

- Un système d'information et de rétro information opérationnel est établi par les communes.
- Les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats visés sont dégagés et connus par tous les partenaires ;

4.3.2 L'évaluation

L'évaluation est un processus qui consiste à porter des jugements objectifs sur des éléments ou des événements par rapport à un référentiel en vue d'éclairer la prise de décision.

De ce fait, l'évaluation apparaît comme un suivi à portée plus large. Elle met l'accent sur les mesures d'impact et d'efficacité externe du PCD, et cherche à mesurer les retombées des projets réalisés dans le cadre du PCD sur la population.

Enfin, une évaluation permet de tirer des enseignements des projets qui ont été couronnés de succès, comme de ceux qui ont moins bien réussi. Elle constitue, par conséquent, un outil de gestion par excellence. Il faut savoir que l'évaluation est une opération coûteuse qui doit être menée par les collectivités locales à la fin du PCD et avec l'appui des experts.

4.4 Organisation pour la mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD doit reposer sur une organisation efficace à l'interne (**conseil et structures communales**) comme à l'externe (**acteurs locaux et institutionnels**) permettant de traduire en actes concrets les projets proposés. Dans cette organisation, le conseil communal doit certes jouer le rôle de l'acteur principal de la mise en œuvre du PCD, mais pour assurer sa mission de pilotage il doit s'appuyer sur un certain nombre de structures et d'instances. La réalisation et le suivi évaluation du PCD engagent un nombre importants d'acteurs dont les interventions sont appelées à être coordonnées par la commune.

On distingue 3 structures pour la mise en œuvre du PCD :

4.4.1 La structure de pilotage

Elle sera constituée par le **conseil communal**. Cependant, le pilotage de la mise en œuvre du PCD nécessite des aptitudes techniques et une impulsion fédératrice, d'où le besoin de création d'une **instance consultative** qui accompagne le conseil communal dans sa mission de pilotage (sans porter atteinte à ses pouvoirs décisionnels). Considérant les dispositions de la charte communale (**articles 14- 35 et 36**) le président du conseil communal constitue la commission consultative pour l'équité parmi les personnes ressources appartenant aux services extérieurs, organisations de la société civile et autres compétences locales. La commission organise ses réunions sur demande du président du conseil et sous sa présidence, elle étudie les rapports de suivi et propose les dispositions à prendre au conseil communal. Ce dernier décide par la suite les actions à entreprendre.

Ainsi le conseil communal (après concertation avec la commission consultative) assure les fonctions suivantes :

- Définit les orientations stratégiques ;
- Valide le PCD ;
- Mobilise les ressources ;
- Supervise la réalisation du PCD ;
- Décide les actions correctives d'envergure proposées dans le cadre du suivi ;
- Provoque l'évaluation à mi-parcours.

Le conseil communal est aussi appuyé par le **comité provincial de pilotage du développement territorial** présidé par le gouverneur, qui :

- Assure la cohérence des PCD des différentes communes ;
- Veille à la convergence des différents programmes sectoriels vers les objectifs des PCD ;
- Appuie la constitution des groupements intercommunaux ;
- Appuie la recherche de ressources complémentaires ;
- Assure l'accompagnement technique pour les conseils et structures communales.

▪

4.4.2 La structure opérationnelle

La structure communale gérée par le secrétaire général de la commune, sous la supervision du président de conseil communal est l'instance responsable de la gestion de la réalisation et du suivi – évaluation du PCD. Elle se charge de :

- Coordonner la planification annuelle et la consolidation du plan opérationnel annuel ;
- Coordonner la réalisation des projets du PCD ;
- Assurer la réalisation des activités des projets du PCD ;
- Assurer le flux de l'information entre les différents acteurs ;
- Gestion du système d'information communal ;
- Actualisation des tableaux de bords ;
- Consolidation des rapports de suivi (qui émanent des équipes de travail) ;
- Préparation des réunions de la commission consultative et le conseil communal ;
- Elaborer les dossiers de partenariat, de levée de fonds et du plaidoyer.

Afin d'assurer sa mission d'animation territoriale, la structure opérationnelle s'appuie sur l'équipe d'animation constituée essentiellement de membres d'associations de proximité et autres instances de la société civile locale. Cette équipe, qui est rattachée à la commune et supervisée par le secrétaire général, se chargera de :

- Informer la population sur l'avancement de la réalisation du PCD ;
- Garantir l'adhésion de la population ;
- Collecter l'information relative au suivi de changement d'attitudes et de comportements de la population.

4.4.3 Les groupes de travail

Le PCD est constitué d'un certain nombre de projets, chaque projet est composé de plusieurs activités qui nécessitent l'intervention de plusieurs acteurs. Les ressources humaines affectées à la réalisation des activités du projet par les différents intervenants constituent l'équipe du projet qui s'organise sous la direction d'un chef projet. Ce dernier est le coordonnateur du projet et l'interlocuteur principal de l'équipe opérationnelle. (Il peut être un fonctionnaire d'un service extérieur, un employé de la commune ou un membre d'une organisation de la société civile, ceci dépend de la nature du projet).

Les groupes de travail s'occupent des activités suivantes :

- Analyser les besoins de la réalisation et proposer des ajustements ;
- Assurer l'activité de gestion des projets ;
- Produire les données du suivi ;
- Concevoir les solutions et les ajustements.

4.4.4 La coordination de la mise en œuvre

Elle est assurée par le président de la commune qui représente le pouvoir exécutif de la commune qui s'appuie sur le secrétaire général de la commune et l'équipe de la structure communale (**Article 54 de la charte**). Le président assure par le biais de la structure communale :

- La mise en œuvre quotidienne des projets ;
- La circulation de l'information entre les différents acteurs;
- L'organisation des réunions de coordination.